Pologne: demande d'adhésion du 8 avril 1994 et partenariat

1997/2174(COS) - 09/07/2001

La commission a adopté le rapport de M. Jas GAWRONSKI (PPE-DE, I) qui indique que la Pologne est bien engagée sur le chemin de l'adhésion à l'UE, qui pourrait peut-être se concrétiser à temps pour les élections européennes de 2004. La commission admet que les agriculteurs polonais étaient les seuls en Europe centrale à avoir conservé une structure privée sous le régime communiste, ce qui a engendré des difficultés structurelles comme la fragmentation des exploitations et le sur-emploi. Les autorités polonaises et la Commission sont invitées à trouver un accord de compromis sur la participation du pays à la politique agricole commune sur la base des propositions du Commissaire Fischler de pratiquer un "phasing in" des paiements directs, ce qui intégrerait graduellement le secteur agricole polonais dans le système communautaire. Le rapport note que le chômage, à hauteur de 16% selon les indicateurs officiels, reste élevé. La commission salue toutefois les propositions en cours d'élaboration visant à amender les lois du travail afin de combattre ce problème. La situation macroéconomique est généralement encourageante tandis que l'inflation et les exportations traduisent des signes manifestes d'amélioration. La commission salue également les "efforts remarquables" du Parlement polonais afin d'adapter le droit national à l'acquis communautaire aussi vite que possible. Le budget 2001 a été également loué pour avoir prévu des augmentations de dépenses dans des secteurs qui ont une importance capitale pour l'adhésion, telle que l'agriculture. Enfin, la commission souligne l'importance de l'enclave russe de Kaliningrad: le Conseil est invité à proposer des mesures plus concrètes, notamment eu égard à la circulation des personnes et des marchandises, à la protection de l'environnement et à l'approvisionnement énergétique.